



Litige avec assedic pour mes indemnisations

Par Diff, le 02/02/2012 à 17:42

Bonjour, en fin 2010, après 1 an de travail en intérim et sans m'être "actualiser", je décide de refaire un dossier assedic pour mon chômage.

Après réception de mon dossier à remplir je l'ai renvoyé comme il se doit et j'ai pu à nouveau retourner sur mon compte "pole emplois" via internet. (se que l'on ne peut pas faire sans dossier complet)

travaillant régulièrement avec très peu de période d'inactivité je ne me suis jamais posé de question sur le fait de ne rien recevoir venant des assedic tout en continuant à m'actualiser. mais voilà qu'en décembre 2011 je fini mon dernier contrat, ne retrouvant plus de travail tout en actualisant toujours ma situation auprès des assedic je ne touche aucune indemnisation au 01/01/2012 pour le mois précédent.

Je me rend donc au pole emplois de le plus proche pour en savoir plus à 3 reprises en 2 semaines pour des raisons tel que (nous n'avons pas reçu votre dernière fiche de paye, nous n'avons pas reçu votre attestation assedic fourni par votre agence intérim, etc...)

Après vérification que tout était bien en ordre je me rend donc une 4^{ème} fois pour encore avoir des explications, "nous sommes donc mi janvier 2012" on m'explique que toutes mes actualisations, toutes mes heures de travail et même toutes les informations me concernant sont correctes, mais qu'il manque à mon dossier " **le dossier d'inscription** " envoyé pourtant en 2010 et sans lequel je n'aurai jamais pu accéder à mon compte pole emplois ni m'actualiser" car ce dossier donne les codes d'accès, que j'ai donc re-remplie à nouveau sur place.

J'aimerais donc savoir que faire pour que l'on me paye, savoir si les paiements sont rétroactifs voir même me retourner contre "eux" car je commence sérieusement à m'agacer de cette histoire.

merci de votre compréhension